

## Options à votre disposition

		Résidence principale <i>Essentia</i>	Résidence principale <i>Optima</i>	Résidence secondaire	Propriété immobilière
<b>Dommages électriques</b>	Permet de garantir vos appareils électriques et/ou électroniques contre l'action de l'électricité notamment la surtension due à la foudre, ou aux effets d'un mauvais fonctionnement électrique, l'incendie, l'explosion ou l'implosion	option	<b>inclus</b>	option	
<b>Agression</b>	Garantie des personnes assurées à la suite d'une agression corporelle commise par un tiers. Nous intervenons pour l'indemnisation des biens volés, le remplacement des serrures en cas de vol des clefs, les frais médicaux,... Cette option comporte également des garanties incapacité temporaire et décès	option	option		
<b>Arbres et arbustes</b>	Cette option vous permet de couvrir vos arbres et arbustes au titre des événements climatiques et de l'incendie. Nous prenons en charge les frais de déblaiement et de remplacement, à concurrence de 3x l'indice (2780 €) par arbre et 15x l'indice au total (13900 €)		option	option	
<b>Energies renouvelables : dommages aux équipements</b>	Grâce à cette option les principales garanties de votre contrat sont étendues à vos installations d'énergies renouvelables telles que panneaux photovoltaïques, installations de géothermie, éoliennes domestiques,...	option	option	option	option
<b>Responsabilité civile fournisseur d'électricité</b>	Grâce à cette option les principales garanties de votre contrat sont étendues à vos installations d'énergies renouvelables telles que panneaux photovoltaïques, installations de géothermie, éoliennes domestiques,...	option	option	option	option
<b>Multirisques piscine et spa</b>	Grâce à cette option les principales garanties de votre contrat sont étendues à votre piscine enterrée ou semi-enterrée. Sont également couverts les aménagements immobiliers, les dômes, les appareils électriques, les installations de chauffage liés à votre piscine		option	option	
<b>Mobilier extérieur</b>	Cette option permet d'étendre les garanties incendie, événements climatiques, catastrophes naturelles et technologiques de votre contrat aux abris de jardin, mobilier extérieur, stores et installations d'arrosage	option	option	option	
<b>Bris des glaces étendu à la véranda</b>	Nous garantissons le bris accidentel des vitres constituant la véranda	option	option	option	option
<b>Assurance scolaire</b>	Nous prenons en charge les frais de soin en cas d'accidents corporels dont seraient victimes les enfants assurés, tant au cours des activités scolaires, sportives, socioculturelles, organisées par l'établissement scolaire fréquenté, qu'au cours de la vie « extrascolaire » (à la maison, en vacances ou dans d'autres circonstances de la vie privée). Cette option comporte également des garanties décès et invalidité	option	option		
<b>Responsabilité civile terrain</b>	Par extension de la garantie responsabilité civile Immeuble nous garantissons les dommages causés aux tiers par les terrains non bâtis vous appartenant dont la superficie globale est inférieure à 1 ha	option	option	option	